

Santé publique ou logique d'investissement, quel avenir pour la pharmacie?



Chronique

Revue de presse

Dates à retenir

Pharmacie.ma

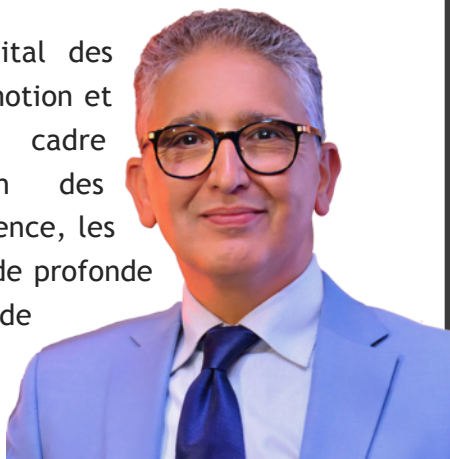
21 ans au service de la pharmacie

CHRONIQUE

Santé publique ou logique d'investissement, quel avenir pour la pharmacie ?

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

La question de la libéralisation du capital des pharmacies suscite aujourd'hui une vive émotion et un débat qui dépasse largement le cadre professionnel. Depuis la publication des recommandations du Conseil de la Concurrence, les réseaux sociaux témoignent d'une inquiétude profonde au sein de la profession, mais aussi chez de nombreux observateurs attachés à l'équilibre fragile entre santé publique et logique économique. Derrière ce débat se cache une interrogation essentielle sur la place que l'on souhaite accorder au pharmacien dans notre système de santé et sur la nature même de la pharmacie d'officine.



Depuis au moins deux décennies, les pharmaciens ont multiplié les appels en faveur d'une évolution du mode de rémunération afin d'accompagner la politique de réduction du prix des médicaments sans mettre en péril la viabilité économique de leurs officines. L'objectif n'a jamais été de freiner l'accès aux traitements mais plutôt de garantir la continuité d'un service de proximité indispensable, notamment dans les quartiers et les zones rurales où la pharmacie représente souvent le premier point de contact avec le système de santé. Une politique cohérente aurait pu s'inspirer des expériences internationales qui ont anticipé l'impact des baisses de prix sur l'équilibre financier des différentes composantes du secteur pharmaceutique.

Dans plusieurs pays considérés comme visionnaires, les pouvoirs publics ont choisi de renforcer le rôle du pharmacien dans le parcours de soins afin de préserver l'accès aux médicaments tout en valorisant l'expertise du professionnel. La diversification de la rémunération constitue un levier essentiel pour maintenir l'équilibre économique des officines. La marge sur le médicament ne représente plus la principale source de revenus, car elle est complétée par des honoraires liés aux services rendus aux patients. Cette transformation a permis d'inscrire la pharmacie dans une dynamique de santé publique plus large, centrée sur la prévention, l'accompagnement thérapeutique et l'amélioration de l'observance des traitements.

Dans ces systèmes, le pharmacien participe activement à la vaccination, contribue à l'éducation thérapeutique, renouvelle certaines prescriptions dans un cadre réglementé et réalise des tests rapides d'orientation diagnostique. Ces missions s'inscrivent dans une logique de proximité et d'efficacité qui renforce la qualité du parcours de soins. La rémunération repose ainsi sur une combinaison d'honoraires liés à l'ordonnance, à la dispensation de médicaments spécifiques ou à la prise en charge de patients atteints de pathologies chroniques. Des indemnités viennent également reconnaître le temps consacré à l'accompagnement des personnes sous traitements anticoagulants, asthmatiques, polymédiquées ou atteintes de maladies graves, etc.

Au Maroc, les représentants de la profession ont engagé des discussions avec le ministère de la Santé afin de mettre en place des mesures compensatoires qui auraient dû accompagner la réforme de fixation des prix des médicaments. Ces engagements devaient permettre de préserver l'équilibre économique des pharmacies tout en garantissant l'accessibilité financière des traitements. Toutefois, l'absence de concrétisation de ces mesures nourrit aujourd'hui une incompréhension légitime, d'autant plus que le «projet» d'ouverture du capital apparaît comme un changement de cap radical qui pourrait transformer en profondeur la nature même de l'officine.

La crainte exprimée par de nombreux pharmaciens réside dans le risque de voir émerger un modèle dominé par des logiques de rentabilité au détriment de la mission sanitaire. Dans un tel contexte, les pharmacies les moins rentables pourraient se retrouver fragilisées, notamment celles situées dans des zones rurales ou dans des quartiers où le pouvoir d'achat reste limité. La sélection économique pourrait alors prendre le pas sur la mission de santé publique, au risque d'accentuer les inégalités territoriales d'accès aux soins.

Avant d'adopter des options susceptibles de ne pas correspondre aux réalités du contexte national, il apparaît indispensable de s'appuyer sur des études rigoureuses permettant d'identifier les solutions les plus pertinentes. La modernisation du mode de rémunération du pharmacien constitue, à cet égard, une piste crédible, capable de concilier la viabilité économique des officines avec l'intérêt du patient.

Les choix disruptifs, souvent portés par une logique technocratique, comportent toujours une part d'incertitude, dont les conséquences sont généralement supportées par les professionnels qui vivent de leur métier et assurent, au quotidien, un service de proximité essentiel à la population.

Vous cherchez des informations sur
un médicament : consultez la nouvelle
version de votre site [medicament.ma](https://www.medicament.ma)

NOUVEAU



Une version entièrement repensée pour
une navigation mobile plus fluide
et plus agréable.



La sémaglutide bientôt génériquée en Inde



La fin du brevet du sémaglutide en Inde marque un tournant important dans la prise en charge de l'obésité et dans l'évolution du marché mondial des médicaments amaigrissants. Ce traitement, commercialisé notamment sous le nom de Wegovy par le laboratoire danois Novo Nordisk, s'est imposé en quelques années comme l'un des médicaments les plus vendus au monde grâce à son efficacité reposant sur un mécanisme qui imite une hormone naturelle responsable de la sensation de satiété. L'arrivée prochaine de versions génériques produites par des laboratoires indiens devrait permettre une baisse significative des prix et un meilleur accès à ce traitement.

Des médecins spécialisés anticipent une forte augmentation de la demande dès la commercialisation des génériques. Certains estiment que le nombre de patients pourrait presque tripler, en raison du coût actuellement élevé du princeps, qui limite son accessibilité à une partie de la population. Le prix mensuel du médicament peut atteindre l'équivalent de plusieurs centaines de dollars, ce qui constitue un obstacle majeur dans un pays où le pouvoir d'achat reste très variable. Les experts prévoient que les

versions génériques pourraient être proposées à un prix nettement inférieur, rendant ce traitement plus accessible à une classe moyenne en expansion.

L'Inde connaît en effet une transformation rapide de son mode de vie liée à la croissance économique et à l'urbanisation. L'évolution des habitudes alimentaires et l'augmentation de la sédentarité ont contribué à une progression du surpoids et de l'obésité. Près d'un quart des adultes seraient concernés, ce qui alimente la demande pour des solutions thérapeutiques efficaces. Le marché indien des médicaments contre l'obésité a déjà connu une croissance rapide au cours des dernières années et devrait continuer à se développer fortement d'ici la fin de la décennie.

La levée du brevet ne concerne pas uniquement le marché indien. Elle ouvre également des perspectives d'exportation vers de nombreux pays, notamment ceux à revenu intermédiaire où le prix des traitements innovants représente souvent une barrière à l'accès aux soins. L'industrie pharmaceutique indienne, déjà reconnue comme un acteur majeur dans la production de médicaments génériques à l'échelle mondiale, pourrait ainsi renforcer sa position en proposant des alternatives plus abordables.

Au-delà des enjeux économiques, cette évolution pourrait améliorer l'accès à un traitement efficace pour des patients qui en étaient jusqu'ici exclus en raison du coût. Plusieurs témoignages soulignent l'impact positif du médicament sur la perte de poids et la qualité de vie. La baisse attendue des prix pourrait donc permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier d'une prise en charge adaptée, tout en accentuant la concurrence sur un marché mondial particulièrement dynamique.

Source : AFP

Santé mentale : les réseaux sociaux source de désinformation

Une étude récente met en évidence un phénomène préoccupant concernant la diffusion d'informations sur la santé

mentale sur les réseaux sociaux. Selon les chercheurs, plus de la moitié des publications consacrées à des troubles comme l'autisme, le TDAH, la schizophrénie, le trouble bipolaire, la dépression, les troubles alimentaires, l'anxiété ou les phobies contiennent des informations inexactes ou insuffisamment fondées scientifiquement. L'analyse de 27 études portant sur environ 5 000 contenus publiés sur différentes plateformes révèle que le taux de désinformation peut atteindre 56 %, ce qui souligne l'ampleur du problème dans un environnement où les contenus se diffusent rapidement et touchent un public très large.



Les résultats montrent que la désinformation varie selon les plateformes et les thématiques abordées. TikTok apparaît comme la plateforme où la proportion d'informations trompeuses est la plus élevée, notamment concernant la neurodivergence, comme l'autisme ou le TDAH. Sur cette plateforme, plus de la moitié des vidéos liées au TDAH et plus de 40 % de celles consacrées à l'autisme comporteraient des informations discutables ou erronées. En comparaison, les taux relevés sur YouTube et Facebook sont globalement plus faibles, bien que la présence de contenus inexacts reste significative. Les chercheurs soulignent que les formats courts et attractifs peuvent favoriser la viralité de messages simplifiés ou inexacts, parfois présentés comme des conseils médicaux.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les réseaux sociaux sont devenus une source importante d'information pour

les jeunes. Selon l'Organisation mondiale de la santé, un adolescent sur sept âgé de 10 à 19 ans souffre d'un trouble mental, ce qui représente une part importante de la charge mondiale de morbidité dans cette tranche d'âge. La dépression, l'anxiété et les troubles du comportement figurent parmi les principales causes de maladie et de handicap chez les adolescents. Dans ce contexte, de nombreux jeunes utilisent les plateformes numériques pour mieux comprendre leurs symptômes et tenter d'identifier un éventuel diagnostic.

Si cette démarche peut constituer une première étape vers une meilleure compréhension de soi, les chercheurs insistent sur la nécessité d'une évaluation clinique réalisée par un professionnel de santé qualifié. Les contenus inexacts peuvent en effet conduire à interpréter à tort des comportements courants comme des signes de troubles graves, ce qui peut générer de l'inquiétude inutile ou retarder la prise en charge adaptée. La diffusion d'informations non fondées peut également renforcer la stigmatisation associée aux maladies mentales et décourager certaines personnes de consulter.

Les plateformes concernées contestent toutefois certains aspects de l'étude. TikTok affirme que ses politiques visent à supprimer les contenus trompeurs et à promouvoir des informations provenant de sources fiables, notamment de l'OMS. De son côté, YouTube indique mettre en avant des contenus issus de professionnels de santé et appliquer des mesures spécifiques pour protéger les adolescents contre la désinformation médicale. Malgré ces engagements, les chercheurs estiment nécessaire de renforcer la qualité de l'information en ligne afin d'éviter que les réseaux sociaux ne deviennent une source de confusion plutôt qu'un outil d'éducation à la santé.

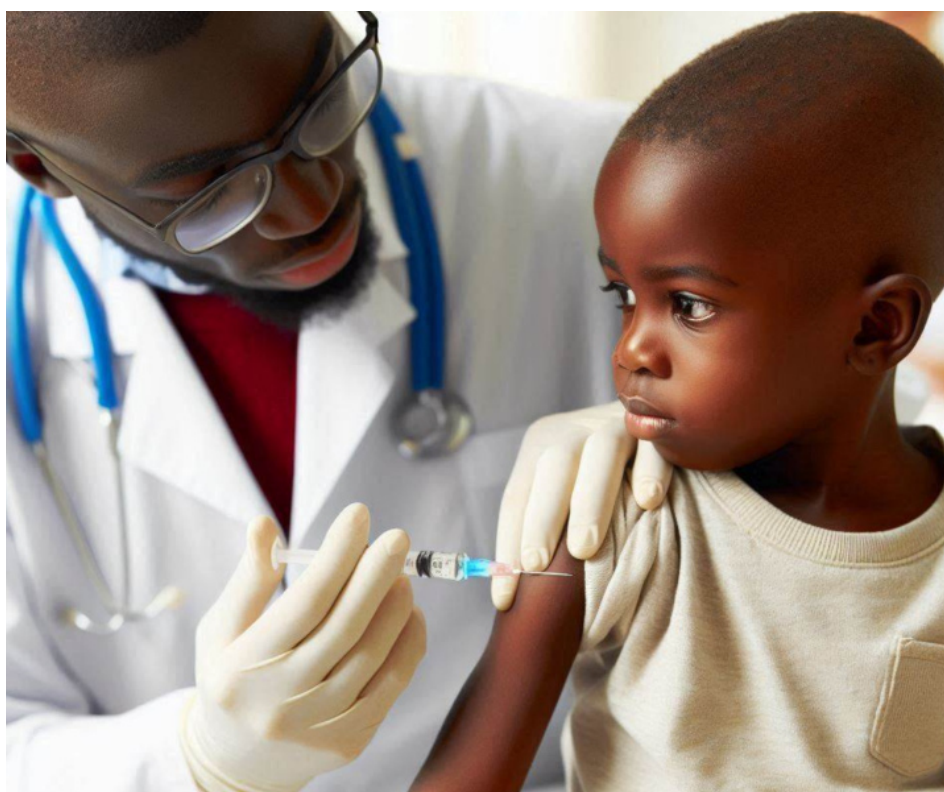
Source : [euronews.com](https://www.euronews.com)

Des millions d'enfants meurent encore de causes évitables

Un nouveau rapport des Nations Unies dresse pour la première fois un panorama détaillé des principales causes de décès chez les enfants de moins de cinq ans ainsi que chez les adolescents et les

jeunes. Les estimations publiées le 18 mars 2026 indiquent qu'environ 4,9 millions d'enfants sont décédés avant leur cinquième anniversaire en 2024, dont 2,3 millions de nouveau-nés. Une grande partie de ces décès aurait pourtant pu être évitée grâce à des interventions simples, accessibles et efficaces ainsi qu'à un meilleur accès à des soins de santé de qualité.

Depuis l'an 2000, la mortalité des enfants de moins de cinq ans a diminué de plus de moitié dans le monde, mais les progrès ont nettement ralenti depuis 2015. Le rapport apporte un niveau de précision inédit en identifiant les causes principales de décès et



leur répartition géographique. La malnutrition aiguë sévère demeure un facteur majeur de mortalité, directement responsable de plus de cent mille décès d'enfants âgés de un à cinquante-neuf mois en 2024. Son impact réel est probablement plus élevé car elle fragilise le système immunitaire et augmente le risque de décès liés à d'autres maladies infantiles courantes.

Les nouveau nés représentent près de la moitié des décès chez les enfants de moins de cinq ans. Les principales causes sont les complications liées à la prématurité ainsi que celles survenant lors du travail et de l'accouchement. Les infections néonatales et les anomalies congénitales constituent également des causes importantes de mortalité. Après le premier mois de vie, les

maladies infectieuses telles que le paludisme, la pneumonie et la diarrhée demeurent les principales causes de décès. Le paludisme reste particulièrement préoccupant, surtout en Afrique subsaharienne, où la majorité des décès se concentre dans quelques pays confrontés à des difficultés sanitaires, économiques et sécuritaires.

Les inégalités régionales sont très marquées. L'Afrique subsaharienne représente à elle seule plus de la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans, tandis que l'Asie du Sud en concentre environ un quart. Dans ces régions, de nombreux décès sont liés à des causes évitables telles que les complications de la naissance, les infections et la malnutrition. Les enfants vivant dans des pays fragiles ou touchés par des conflits ont un risque de décès presque trois fois plus élevé que les autres.

Le rapport souligne également qu'environ 2,1 millions de jeunes âgés de cinq à vingt-quatre ans sont décédés en 2024. Chez les adolescents, les causes de mortalité évoluent avec l'âge, l'automutilation devenant une cause majeure chez les adolescentes et les accidents de la route chez les adolescents.

Les Nations Unies insistent sur l'importance d'investissements durables dans les soins de santé primaires, la vaccination, la nutrition et la présence de personnel qualifié lors de l'accouchement. Ces interventions figurent parmi les plus rentables en santé publique et permettent non seulement de sauver des vies mais aussi de renforcer le développement économique et social à long terme.

Source : OMS

Novartis débourse 3 milliards pour un médicament expérimental contre le cancer du sein

Le laboratoire suisse Novartis a conclu un accord pour acquérir auprès de Synnovation Therapeutics un médicament expérimental contre le cancer du sein pour un montant pouvant atteindre 3 milliards de dollars. L'opération prévoit un paiement initial de 2 milliards de dollars, complété par un milliard supplémentaire en fonction des résultats futurs du développement clinique.



Le traitement concerné, appelé SNV4818, appartient à une nouvelle génération d'inhibiteurs sélectifs de PI3K α . Cette approche thérapeutique vise principalement un type fréquent de cancer du sein caractérisé par un profil hormonal positif et une absence d'expression de HER2. Le médicament agit en ciblant spécifiquement la forme mutée de l'enzyme PI3K α , impliquée dans la croissance de nombreuses tumeurs, tout en préservant sa forme normale présente dans les cellules saines. Cette sélectivité pourrait permettre de limiter certains effets indésirables observés avec les traitements existants de la même classe.

Actuellement en phase précoce de développement, SNV4818 a montré des résultats encourageants lors d'études en laboratoire, suggérant un potentiel d'efficacité contre certaines tumeurs solides. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Novartis visant à renforcer son portefeuille de thérapies ciblées en oncologie, notamment dans des domaines où les besoins médicaux restent importants.

L'opération devrait être finalisée au cours du premier semestre de l'année, sous réserve des conditions habituelles. Elle illustre la volonté des grands laboratoires d'investir dans des traitements innovants capables d'améliorer la précision et la tolérance des thérapies anticancéreuses.

Source : boursorama.com

DATES À RETENIR

1 et 2 mai 2026



2 & 3 mai 2026



1 & 2 mai 2026

